

FRÉJUS



Votre sécurité :
Notre priorité

N°65

CONSEIL MUNICIPAL · ÉCONOMIE
CIRCUIT MÉTIERS D'ART · PATRIMOINE
POLICE MUNICIPALE, PRIORITÉ SÉCURITÉ
SERVICES · ENVIRONNEMENT · GENS D'ICI
CULTURE · ENFANCE · BRÈVES
COMMERCE · SPORTS

SOMMAIRE

4 - EN IMAGES

- "LIVE STREAM" : 5 DJ's mettent les Arènes en musique...
- Marche blanche : quelque 150 personnes rendent hommage à Iraïda
- Archimômes prend la forme d'un rallye-découverte
- Cérémonie du 11 mars : pour que survive la mémoire des victimes d'actes terroristes
- Fréjus, une ville où il fait bon vivre
- Covid-19 - Ouverture d'un second centre à la Base nature : la campagne de vaccination s'accélère... même le week-end



18 - ENVIRONNEMENT

- SAS BURY : de l'horticulture aux jardins partagés

19 - GENS D'ICI

- Dans les ruches du couple Tagliano

20 - CULTURE

- Guillaume Prébois livre son dernier "Voyage en reconfinement"

22 - ENFANCE

- Distribution de sucettes LOLLITOL dans les accueils de loisirs
- Affaires scolaires : recensement scolaire pour la rentrée de septembre 2022

6 - CONSEIL MUNICIPAL

- Un budget ambitieux tourné vers la relance de l'investissement local
- Comprendre le budget communal.
- Interview de Gilles Longo, adjoint aux finances



23 - BRÈVES

- Tassigny : (futur) Pôle Santé cherche médecins spécialistes
- Nouveau : amis italiens, l'INAS vous aide à préparer votre retraite

9 - ÉCONOMIE

- Subventions : des apports importants pour les finances de la commune

10 - CIRCUIT MÉTIERS D'ART

- À la découverte du Circuit des métiers d'art

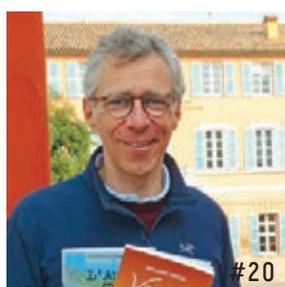


24 - COMMERCES

- Nouveaux et anciens commerces

12 - PATRIMOINE

- Des fouilles avant travaux de voirie devant le Pôle enfance
- Il y a 100 ans... découverte de la "mosaïque de la panthère" gallo-romaine



25 - SPORTS

- Quand le Covid accentue le rôle social du sport...
- Gus "Marvelous" Tamba enfin de retour sur le ring

13 - DOSSIER

- Police municipale, priorité sécurité !
- Une police de proximité renforcée pour optimiser la sécurité
- Teddy Mammeri, chef de la Brigade de nuit : « Nous sortons toujours gagnants »

17 - SERVICES

- Un nouvel agent de proximité à la mairie annexe de Saint-Jean-de-Cannes
- Office de tourisme : "chez moi, c'est chez vous" !
- Cimetières et couvre feu : fermeture à 17h30 au lieu de 19h



26 - EXPRESSION

- Tribune de la majorité et des élus non membres de la majorité municipale
- Tribune de la majorité municipale

 www.ville-frejus.fr

 [ville.frejus](https://www.facebook.com/ville.frejus)

 [VilledeFrejus](https://twitter.com/VilledeFrejus)

 [VilledeFrejus](https://www.instagram.com/VilledeFrejus)

 [Ville de Frejus - TV](https://www.youtube.com/VilledeFrejus)

ERRATUM : Une erreur s'est glissée dans notre dernier numéro (mars 2021), page 9, dans l'article intitulé "Articles à charge de Var-Matin contre Fréjus : informez-vous autrement !", il fallait lire : [...] donner la parole à des détracteurs **qui ne siègent même pas au conseil municipal et qui ne représentent par conséquent qu'eux-mêmes.**

OÙ TROUVER FRÉJUS LE MAGAZINE ?

Il est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des Fréjusiens. Il est téléchargeable et consultable sur le site internet de la Ville, www.ville-frejus.fr

Il est disponible dans tous les équipements publics et de quartier de la ville (Hôtel de Ville, mairies annexes, médiathèque villa-Marie, Théâtre Le Forum, Office de tourisme, Point info de Saint-Aygulf, maisons de quartier, centres sociaux, équipements sportifs).

Si vous ne le recevez pas, contactez la direction de la communication au 04 94 17 66 34.

Directeur de la publication : David RACHLINE - **Directrice de la communication** : Laurence RIBBE - **Rédaction** : Sophie CECCHI, Philippe CORBIN, Magdalena MAUCHANT, Rafaël QUSSADA et Nadia RAMI - **Photos** : Valeria PETRINI et Service Communication - **Impression** : Imprimerie RICCOBONO - **Prochain numéro** : Mai 2021 - ISSN n°1630 - 8247 - « Fréjus, Le Magazine » est imprimé à 36 500 exemplaires. Sa périodicité est mensuelle, sauf durant l'été.



“
Votre bien-être
passe indéniablement
par la sécurité
”

LA SÉCURITÉ, DE JOUR COMME DE NUIT

Lors du conseil municipal du 23 février dernier, l'équipe municipale a voté le budget primitif 2021. Malgré l'impact de la crise sanitaire, ce dernier préserve le niveau et la qualité des services publics, tout en poursuivant d'importants investissements, et ce, sans augmenter les impôts locaux des Fréjusiens.

Nous avons notamment décidé de renforcer exceptionnellement notre investissement à travers un plan de relance de l'investissement local doté de 8 M€, pour les secteurs de l'environnement, de la qualité de vie et du patrimoine. En effet, dans le contexte actuel, il nous est apparu essentiel que la commune participe à la nécessaire relance économique et au maintien de l'emploi.

Le recours aux subventions est justement une manière de juguler la pression fiscale locale, et représente un levier incontournable auquel nous avons recours puisque les projets que nous portons, tel que le développement des pistes cyclables, rentrent précisément dans les critères d'attribution des subventions de l'État ou d'autres partenaires.

Conscients de cette opportunité, nous avons créé en 2018, au sein de la Direction des Finances, une cellule exclusivement dédiée à la recherche de cofinancements, décision d'ailleurs saluée par la Chambre régionale des comptes dans son dernier rapport. C'est également une action qui participe de l'objectif d'amélioration de la qualité de vie des Fréjusiens.

Cette qualité de vie a justement été saluée par *le Figaro* dans son édition du 26 février dernier, qui a réalisé un classement des villes où il fait bon vivre, et Fréjus se place en 29^e position pour les villes moyennes. Une belle performance qui atteste de notre dynamisme comme des efforts entrepris pour améliorer le quotidien des habitants et l'accueil des visiteurs.

Votre bien-être passe indéniablement par la sécurité. En matière de prévention et de tranquillité publique, le maire joue un rôle pivot. C'est pourquoi, nous avons mis en place plusieurs dispositifs pour la garantir, dont le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation, outil majeur de la prévention de proximité, évoqué dans notre magazine de mars.

Le dossier de ce magazine vous détaille, plus largement, les dispositifs mis en œuvre pour votre sécurité. Depuis plusieurs années, nous les avons diversifiés et renforcés. Dans ce cadre, je souhaite saluer le courage et le professionnalisme des agents qui sont en première ligne pour vous protéger au quotidien. Agents de la police municipale bien sûr, mais aussi, évidemment, de la police nationale, avec qui nous travaillons au quotidien. Ils font un travail remarquable et s'exposent à de réels risques. Il ne faut jamais l'oublier.

En tout état de cause, vous pouvez compter sur moi pour œuvrer sans relâche à votre sécurité et à la tranquillité publique.

David Rachline
Maire de Fréjus



"LIVE STREAM" : 5 DJ'S METTENT LES ARÈNES EN MUSIQUE...

La surprise fut d'autant plus grande le samedi 13 février dernier lorsque, depuis le cœur des Arènes, commencèrent à s'évanouir dans le ciel lumières et rayons laser et s'échapper des sons électro caractéristiques d'un de ces spectacles qu'il nous est (était) donné l'habitude de voir dans l'Amphithéâtre romain de la ville. Car le secret avait été bien gardé, de cet évènement conjointement mis en place par la Ville de Fréjus, son Bureau d'accueil des tournages articulé autour de Béatrice Attard, et le DJ local **Antho Decks**, coutumier du fait.

Ce *Live Stream* – plus précisément une captation de DJ's proposant leurs sets en direct des Arènes – a ainsi réuni un magnifique plateau autour d'Antho Decks *himself*, qui avait fait venir ses copains, de la jolie **ADIXIA** au charismatique **MAD**, en passant par le duo **LUMBERJACK** ou encore Alex **DELIMA**. Superbement mis en lumière par la société **DOREMI**, cet évènement devrait être disponible très prochainement sur les réseaux sociaux.

MARCHE BLANCHE : QUELQUE 150 PERSONNES RENDENT HOMMAGE À IRAÏDA

L'affaire a ému bien sûr. Et la violence, féminicide en l'occurrence, a débarqué à Fréjus un tranquille après-midi de février dans le quartier de Cais. Iraïda, jeune femme d'origine portugaise d'une quarantaine d'années, était tuée à coups de couteau par son compagnon sexagénaire, sous les yeux d'enfants de 6 et 12 ans.

Quinze jours après cet horrible meurtre, une marche blanche, au départ de la place Agricola et jusque dans le quartier de Villeneuve, a rassemblé quelque 150 personnes. Pour rendre un ultime hommage à Iraïda et surtout, pour que plus jamais d'autres marches n'aient de raison d'être.



ARCHIMÔMES PREND LA FORME D'UN RALLYE-DÉCOUVERTE

Lors des vacances scolaires d'hiver, Archimômes a revêtu une forme totalement inédite : le rallye-découverte de la ville médiévale, un parcours dans le cœur historique de Fréjus, autour du groupe épiscopal. Stéfanie Oudin, guide-conférencière, a emmené les enfants sur les chemins du cœur historique et de la connaissance, l'occasion de stimuler leur intelligence avec des jeux thématiques et de leur faire découvrir le riche patrimoine fréjusien.

Ainsi, la vie quotidienne des habitants au Moyen-Âge n'aura plus de secrets pour nos petits aventuriers en herbe.





CÉRÉMONIE DU 11 MARS : POUR QUE SURVIVE LA MÉMOIRE DES VICTIMES D'ACTES TERRORISTES

Cette journée n'aurait jamais dû exister. Choisie par l'Union européenne, fixée au 11 mars en mémoire de l'un des plus terribles attentats qui soient, celui de la gare d'Atocha en Espagne le 11 mars 2004 elle a été instaurée en France par un décret de novembre 2019.

La première Journée nationale d'hommage aux victimes d'actes de terrorisme s'est ainsi déroulée en 2020, la seconde le 11 mars dernier au monument aux Morts de la place Agricola, en présence du maire David Rachline et de nombreuses personnalités.

« *Le terrorisme peut frapper n'importe qui, n'importe où, n'importe quand (...)* Que cette journée symbolise un travail mémoriel, engageons-nous à montrer aux victimes qu'elles ne sont pas seules », a ainsi déclaré le premier magistrat, avant d'égrener, dans un silence recueilli, 12 noms parmi les trop nombreuses victimes, 12 personnes ayant un lien avec notre département...

FRÉJUS, UNE VILLE OÙ IL FAIT BON VIVRE

Dans son édition du 26 février dernier, *le Figaro* a publié un classement des villes moyennes (50.000 à 60.000 habitants) où il fait bon vivre et Fréjus y prend place en 29^e position.

Une belle reconnaissance qui témoigne des efforts entrepris en vue d'en faire une ville rayonnante et attractive pour tous.

Cette distinction encourage David Rachline et la municipalité à poursuivre les investissements nécessaires au cadre de vie, avec un seul objectif : le bien-être des Fréjusiens !



COVID-19 - OUVERTURE D'UN SECOND CENTRE À LA BASE NATURE : LA CAMPAGNE DE VACCINATION S'ACCÉLÈRE... MÊME LE WEEK-END

Le second centre de vaccination intercommunal ouvert lundi 1^{er} mars à l'espace Caquot de la Base nature de Fréjus est bel et bien opérationnel. Il jouxte le tout premier centre, ouvert quant à lui depuis le 18 janvier dernier. Cet autre espace est doté du vaccin Pfizer.

« *Les dotations nationales de ce vaccin semblent prometteuses* », affirme le docteur Patrick Laborde, responsable des centres de vaccination. 100 doses par jour sont injectées en plus des 175 doses quotidiennes que l'on continue à administrer dans le premier centre.

Déjà près de 5000 personnes de plus de 75 ans ont été vaccinées sur le territoire de la CAVEM.

Et depuis le week-end des 13-14 mars, la vaccination s'opère **7 jours/7**, y compris le week-end. Et toujours **sur RV**, à prendre de **9h à 17h** au **04 94 51 91 60**.





UN BUDGET AMBITIEUX

tourné vers la relance de l'investissement local

Alors que la crise sanitaire continue à impacter l'économie locale et nombre de professionnels, le conseil municipal a décidé de miser sur la relance de l'investissement en vue d'améliorer la qualité de vie des habitants et de soutenir les entreprises. Tout ceci, sans augmenter les impôts des Fréjusiens.

Le budget primitif 2021, qui s'élève à près de **124 M€**, est la traduction financière des politiques publiques mises en place par l'équipe municipale, et démontre une gestion rigoureuse des finances de la commune, d'autant plus nécessaire dans un contexte qui affecte également les recettes budgétaires.

UNE FISCALITÉ MAÎTRISÉE, UN POUVOIR D'ACHAT PRÉSERVÉ

Le conseil municipal a reconduit les taux d'imposition votés en 2020. Le taux pour la taxe foncière (bâti) s'élève à 20,45 % et à 30 % pour le non bâti (hors transfert de la part départementale décidée par l'État pour compenser la suppression progressive de la taxe d'habitation).

Ainsi, pour la huitième année consécutive, les **impôts des Fréjusiens n'augmentent pas**. « Ces impôts restent inchangés depuis 2014, c'est un véritable tour de force », a souligné David Rachline.

Quant à la taxe d'habitation, elle s'élève à 14,34 % pour les 20 % de ménages qui y restent assujettis. Si sa suppression est définitivement actée dans la loi de finances 2020 pour 80 % des foyers, ceux qui n'en sont pas exonérés pour le moment bénéficieront d'un dégrèvement de 30 % en 2021 puis de 65 % en 2022, avant la suppression totale - pour les résidences principales - en 2023. L'État s'est engagé à compenser cette perte pour les collectivités à l'euro près.

La Ville a par ailleurs décidé de poursuivre l'accompagnement des acteurs de l'économie locale qui ont dû interrompre leurs activités. Dans cette optique, le conseil municipal a voté la prolongation, au-delà du mois de janvier, des **exonérations de redevances d'occupation du domaine public** et des loyers des associations ou activités libérales occupant des locaux communaux qui n'ont pu reprendre leur activité. Ces exemptions, d'un montant de 45.000 € mensuels, seront appliquées jusqu'au mois suivant le redémarrage (par exemple, jusqu'au 30 avril si l'activité reprend le 15).

DES INVESTISSEMENTS POUR L'AVENIR

En outre, malgré les contraintes budgétaires qui pèsent sur la Ville, David Rachline et son équipe ont décidé de mettre en œuvre un important plan de relance de l'investissement local doté d'un

montant de 8 M€, qui vient s'ajouter aux dépenses d'équipement normalement prévues par le budget, portant les dépenses d'équipement pour 2021 à plus de 27 M€.

Ce montant s'articule autour de trois axes : **l'environnement, la qualité de vie et le patrimoine**. En outre, l'accélération des investissements permettra de générer des économies pérennes de fonctionnement, notamment en matière énergétique.

Alors que la crise sanitaire « continue à impacter les finances de la collectivité cette année, l'investissement public demeure essentiel à la reprise, et, comme de nombreux acteurs institutionnels et économiques l'ont rappelé, le secteur public doit en prendre toute sa part », a précisé Gilles Longo, adjoint aux finances.

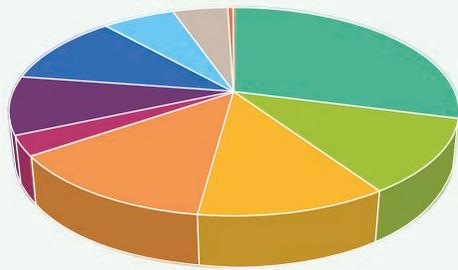
Cette politique active d'investissement conduit de fait à une augmentation exceptionnelle de l'endettement de la collectivité. Toutefois, il s'agit d'un instrument vertueux pour investir dans la ville de demain et dans la relance de l'activité économique mise à mal par la crise sanitaire.

Enfin, afin de maintenir la vitalité des associations fréjusiennes, celles-ci bénéficieront de près de 5 M€ de subventions de fonctionnement dans le cadre du budget 2021, le CCAS bénéficiant pour sa part d'une subvention de 700.000 € pour ses actions en faveur des seniors et des plus démunis.

Chiffres clés du budget 2021

Budget global :
123.970.946,67 €

Fonctionnement : **78.875.603 €**
Investissement : **45.095.343,67 €**



36 007 297,07 € (29,04 %)
Services généraux

14 347 282,22 € (11,57 %)
Espaces publics et bâtiments communaux

14 251 074,04 € (11,50 %)
Transports et équipements de voirie

16 463 106,11 € (13,28 %)
Sport et jeunesse

3 757 034,92 € (3,03 %)
Environnement

11 292 559,41 € (9,11 %)
Culture et patrimoine

13 390 067,38 € (10,80 %)
Scolaire

7 870 038,33 € (6,35 %)
Sécurité

5 909 828,19 € (4,77 %)
Petite enfance et actions sociales

682 659,00 € (0,55 %)
Commerce et tourisme

Charte Pélagos pour la protection de la biodiversité marine

Soucieux de préserver la biodiversité marine, le conseil municipal a voté l'adhésion à la **Charte de partenariat du sanctuaire Pélagos**. Signée en 1999, il s'agit d'un espace maritime de 87500 m² faisant l'objet d'un accord international entre l'Italie, Monaco et la France pour la protection des mammifères marins. Le Parc national de Port-Cros est chargé d'assurer la coordination et l'animation de la partie française de l'accord. En signant la charte, Fréjus s'engage notamment à :

- favoriser les actions pédagogiques sur son territoire et diffuser des informations sur le sanctuaire Pélagos ;

- contribuer à réduire au maximum les activités à impact sur les mammifères marins.

À travers cette charte, la Ville confirme son engagement en faveur de **la biodiversité marine**. « *Le littoral tient une grande place dans de nombreux aspects de la ville de Fréjus. Cette charte a pour objet de préserver l'environnement marin, les cétacés, les tortues. Il s'agit de s'inscrire dans une démarche écologique et de protection de la biodiversité en mer* », a précisé Jean-Louis Barbier, conseiller municipal délégué au littoral.

Projet d'unité de valorisation multifilières des déchets ménagers du SMIDDEV

Le SMIDDEV* porte sur le site de Bagnols-en-Forêt un projet de construction d'une **unité de valorisation multifilières de déchets** qui permettra de mieux traiter nos ordures ménagères, afin de les diriger vers le recyclage ou la valorisation énergétique. Le projet sera dimensionné pour 66.500 tonnes de déchets par an, traités à l'intérieur du bâtiment au moyen de technologies innovantes. Cette unité permettra notamment de **réduire les nuisances olfactives**.

En outre, le projet permet la réduction du tonnage des déchets destinés à l'enfouissement et d'augmenter la part de valorisation, dans une démarche à la fois environnementale et économique, puisque la réduction des déchets enfouis permettra également de réduire le coût du traitement. Le conseil municipal a émis un avis favorable sur ce projet.

*Syndicat mixte intercommunal du développement durable de l'Est-Var.

Promouvoir l'histoire locale



Œuvrer pour conserver et transmettre aux générations futures le patrimoine et l'histoire locale de Fréjus, voilà l'objectif commun de la Ville et de l'association "Les Amis du Pays de Fréjus". En cela, le musée d'histoire locale est un véritable atout qui contribue au rayonnement culturel et touristique de la Ville. Soucieux d'encourager son développement, le conseil municipal a approuvé la convention avec l'association, en vue de continuer à assurer la transmission de ce riche patrimoine.



Quelques exemples d'investissements pour améliorer votre qualité de vie, faire vivre la proximité, lutter contre l'isolement et continuer à faire de Fréjus une ville attractive et durable.

- > **2,87 M€** pour la rénovation des voiries et trottoirs,
- > **1,93 M€** pour la rénovation énergétique des bâtiments et l'installation de panneaux photovoltaïques en toitures,
- > **1,35 M€** pour les travaux de la plate-forme romaine, et notamment la création d'un nouveau parc arboré,
- > **900.000 €** pour la rénovation des rues du centre historique,
- > **700.000 €** pour la réalisation de la première tranche d'un projet de rénovation de la Corniche d'Azur et de la place de la Poste à Saint-Aygulf,
- > **1,32 M€** pour la rénovation de l'éclairage public avec réduction de la consommation,
- > **2 M€** pour la rénovation des deux terrains de sport de la Base nature et de la piste d'athlétisme du stade Gallieni,
- > **950.000 €** pour de nouvelles salles associatives en remplacement des salles du Sextant et de Fréjus-plage,
- > **plus de 1,2 M€** de travaux dans les écoles, dont **400.000 €** de rénovation de l'éclairage et de la peinture des salles de classe,
- > **550.000 €** pour les travaux d'accessibilité des bâtiments publics et des arrêts de bus,
- > **200.000 €** pour le budget participatif,
- > **300.000 €** pour la réalisation de nouvelles pistes cyclables,
- > **150.000 €** pour la réalisation de nouveaux jardins partagés,
- > **150.000 €** pour des aides au ravalement des façades du centre-ville,
- > **276.000 €** pour les travaux de remise en état des remparts de la Butte Saint-Antoine,
- > **130.000 €** pour les premiers travaux de rénovation de la mosquée Missiri et les études préalables des travaux de la Villa Aurélienne.

COMPRENDRE LE BUDGET COMMUNAL

Interview de Gilles Longo, adjoint aux finances



L'élaboration du budget s'avère toujours un exercice délicat, qui plus est après une année 2020 marquée par la crise sanitaire, dont l'impact est important sur les finances de la commune. Le budget 2021 a donc été construit avec prudence, tout en mettant l'accent sur les services à la population et l'investissement. Pour mieux comprendre les équilibres du budget communal, Gilles Longo, adjoint aux finances, répond à nos questions.

Comment fonctionne un budget municipal ?

Chaque année, la ville adopte son budget primitif lors du Conseil municipal. Celui-ci est précédé du débat d'orientations budgétaires sur la base d'un rapport qui définit les priorités et les évolutions financières de la Ville pour l'année à venir.

Il faut tout d'abord savoir qu'un budget comporte deux sections. La **section de**

fonctionnement en premier lieu, qui comprend l'essentiel des produits (impôts, dotations...) et les charges courantes de la Ville (personnel, contrats, fluides, subventions, intérêts de la dette...).

Ensuite, la **section d'investissement**, qui comporte les dépenses liées à la construction, l'amélioration et la rénovation des équipements ainsi que les remboursements d'emprunts. On y trouve en face des recettes comme les subventions, le FCTVA (Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée) mais aussi l'autofinancement (excédent de la section de fonctionnement). Cette section doit être équilibrée et la collectivité peut alors recourir à l'emprunt pour y parvenir.

On parle souvent de la baisse des dotations de l'État. De quoi s'agit-il exactement ?

Avec la décentralisation, l'État a transféré de nombreuses compétences aux collectivités, et notamment aux villes. À l'époque, ce transfert de charges s'est accompagné de la dotation globale de fonctionnement (DGF). Mais depuis 2012, l'État a réduit cette dotation et Fréjus a subi de plein fouet les coupes budgétaires imposées par les gouvernements successifs. Ainsi, depuis 2014, ce sont 25 M€ en moins cumulés pour la Ville.

Comment concilier contraintes budgétaires et qualité des services publics ?

Notre but constant est de maîtriser les dépenses et d'augmenter les recettes, avec l'observatoire fiscal mis en place il y a trois ans, par la recherche de subventions ou encore par une meilleure organisation des services. Par ailleurs, nous essayons de dématérialiser les démarches administratives au maximum. L'objectif est d'offrir aux usagers plus de services sans augmenter les impôts.

Depuis 2014, nous avons fait de gros efforts sur les charges de fonctionnement, notamment les charges de personnel qui en représentent 61 %. Ainsi, beaucoup de départs à la retraite n'ont pas été remplacés.

La Ville affiche une dette de 130 M€, à quoi cela correspond-t-il ?

Nous avons en 2014 trouvé une ville très endettée auprès des banques, pour 144 M€. Nous avons travaillé à réduire cette dette, pour arriver à 130 M€. Pour autant, si la baisse de l'endettement demeure un objectif à moyen terme, il faut aussi s'adapter au contexte. Notre pays doit faire face à une crise sociale et économique majeure du fait de la crise sanitaire. Dans ce cadre, nous avons décidé de privilégier l'investissement, pour favoriser la relance et l'emploi, avec un Plan de relance de l'investissement local de 8 M€ qui s'ajoute à nos investissements « classiques ». Ceci va se traduire par une hausse exceptionnelle de l'endettement sur la période 2021/2022.

L'objectif sera de poursuivre le désendettement en seconde partie de mandat. Mais compte tenu de la conjoncture économique et de taux d'intérêt très bas, cet effort est apparu nécessaire.

Sachant que les investissements prévus doivent pour partie bénéficier de subventions, notamment dans le cadre du plan de relance de l'État, et également conduire à une baisse de nos dépenses, par exemple en réduisant nos consommations énergétiques.





Voir ci-dessous les subventions octroyées dans le cadre de chacune de ces actions

SUBVENTIONS : DES APPORTS IMPORTANTS pour les finances de la commune

Plusieurs projets d'investissement de la Ville sont susceptibles de recevoir des subventions de l'État mais aussi d'autres collectivités et organismes (Région, Département, CAVEM, ADEME...).

Une recherche de fonds parfois laborieuse, mais également productive. Ainsi, en 2020, la Ville a bénéficié de plus de **1,6 M€** de subventions. Une progression notable qui représente une **hausse de 45 %** par rapport à 2019. Et un apport important pour soutenir la politique d'investissement mise en œuvre par la municipalité.

DES SUBVENTIONS EN CONSTANTE AUGMENTATION

De 220 978 € en 2017 à 1 652 704 € en 2020, les subventions d'investissement ont été **multipliées par sept** en l'espace de quatre ans. Un chiffre qui prend une plus grande ampleur encore lorsque l'on sait qu'outre les 1,6 M€ déjà perçus, l'année 2020 a vu la notification de 3,7 M€ de subventions supplémentaires, à verser au fil de la réalisation des projets. Ce qui porte le total des subventions d'investissement et de fonctionnement reçues et notifiées en 2020 à 5.352 323 M€.

La typologie des projets aidés est vaste, de la réfection des digues du Reyran (subvention de 40 % de l'Etat) à l'acquisition de nouveaux arbres à planter (soutenue par la Région), en passant par les travaux de voirie aidés par le Département ou

encore l'entretien et la valorisation du patrimoine historique, soutenus par la Direction régionale des affaires culturelles.

L'année 2021 ne sera pas en reste, puisque plusieurs demandes ont déjà été formulées, notamment dans le cadre de la rénovation énergétique et de l'implantation de toitures photovoltaïques sur les bâtiments municipaux, la rénovation de l'éclairage public, la création de pistes cyclables, la réfection de terrains de sport et de la piste d'athlétisme du stade Gallieni, voire encore des travaux de préservation et de mise en valeur du patrimoine.

UN PÔLE DÉDIÉ AUX RECHERCHES DE SUBVENTIONS

Ces résultats sont le fruit d'une véritable stratégie mise en place par la Direction des Finances, en lien étroit avec les services porteurs des projets, et développée par un agent dédié, Laurent Agnel, sous l'égide de Robert Vischi, directeur des Finances.

Une stratégie appréciée par la Chambre Régionale des Comptes dans son dernier rapport, qui rappelle que : « *La structuration d'un service en charge de mobiliser des cofinancements permet de déposer beaucoup plus de dossiers de demandes de subvention, et d'obtenir des résultats en 2019.* »

Les collectivités territoriales ayant accès à une large palette de financements européens, la Ville de Fréjus étudie également tous les projets en vue de solliciter des subventions auprès de l'Union européenne.

En parallèle, est également prévue la création d'un réseau au sein la CAVEM afin d'échanger sur les financements potentiels pour ne pas perdre d'opportunité.

Quelques exemples de subventions attribuées sur les 3 dernières années :

- > Travaux de confortement des digues du Reyran : 1.663.560 M€ (Etat) ⁴
- > Travaux divers de voirie : 1.650.000 € (Département)
- > Mise en valeur de la plate-forme romaine : 300.000 € (DRAC)
- > Rénovation/extension de la Crèche Nouveleto : 273.200 € (CAF)
- > Mise aux normes des locaux de l'ex-CFA pour l'accueil de l'Ecole nationale des Scaphandriers : 232.000 € (CAVEM - Fonds de concours)
- > Inondations 2019 & relogement d'urgence : 156.307 € (Etat & Département)
- > Achats de masques COVID 19 : 153.800 € (Etat & SMACL Assurances) ²
- > Travaux d'aménagement de l'éco-parking Sainte-Croix : 120.399 € (Agence de l'eau) ¹
- > Rénovation de la butte Saint-Antoine : 110.416 € (DRAC)
- > Plantation d'arbres 2020 : 76.200 € (Région) ³
- > Sécurité et prévention (FIPDR) : 49.315 € (Etat)
- > Médiathèque : 45.278 € (DRAC & Région)

À LA DÉCOUVERTE DU



CIRCUIT DES MÉTIRS D'ART

La ville de Fréjus est membre fondateur de l'association "Villes et Métiers d'Art" depuis 1992. Elle s'est ainsi investie dans le développement de ces métiers "atypiques" sur son territoire, et mène une politique de valorisation à travers son Circuit des métiers d'art.

Tapissiers-décorateurs, peintres, graphistes, sculpteurs, lithographe, créateurs en tous genres... ils sont une quarantaine d'artistes et artisans à faire partie du Circuit, pour la plupart installés dans le centre historique.

Le but est de transmettre les techniques et les savoir-faire à la fois traditionnels et modernes. Tous passionnés, les membres participent à la richesse artistique de Fréjus, contribuant ainsi à la renommée et au rayonnement de la cité.

En septembre 2020, la Ville inaugure la "Maison des Arts", une salle entièrement dédiée à l'exposition des œuvres des artisans du Circuit. Situé place Paul-Vernet, cet espace a pour objectif de renforcer sa notoriété et son impact culturel local.

Après avoir mis le focus sur les sites emblématiques du patrimoine de la cité romaine toute l'année passée, *Fréjus le Magazine* vous propose au fil de cette année 2021 de partir à la découverte de ces artisans qui participent à la vie économique et culturelle de la ville.

Bonnes et belles visites.

“ Tapissiers-décorateurs, peintres, graphistes, sculpteurs, lithographe, créateurs en tous genres... ”



France NADAUD, ses toiles vous emmènent au large

Avant de devenir peintre, France Nadaud exerçait une autre activité sur le Circuit des métiers d'art. « *Artisan d'art, je travaillais le bois flotté, faisais de la création d'objets et de la patine de meubles. Et je dessinais à mes moments perdus à l'atelier. J'ai vendu un tableau, deux tableaux, puis cela a pris le pas sur le reste* », révèle l'artiste.

Diplômée en art et communication, France Nadaud a étudié diverses disciplines : théâtre, réalisation de costumes et décors de scène, mais aussi marketing publicitaire. Une fois ses études terminées, elle occupait un emploi dans un établissement de nuit à Fréjus, où elle se chargeait de l'organisation de soirées et d'événements, et de la composition d'affiches.

Le travail de nuit n'étant plus compatible avec sa nouvelle vie de maman, France s'arrête plusieurs années. C'est en 2008 qu'elle intègre le Circuit et, depuis 2016, qu'elle se dédie à la peinture.

Une créativité poussée par l'instinct

« *Je dessine sans visuel et sans travaux préparatoires. C'est instinctif. Que ce soit pour les voiles ou les portraits. Ce n'est pas contrôlé. Je m'éloigne de la réalité et mon fil conducteur est de provoquer une émotion, quelle qu'elle soit. Le plus beau cadeau que l'on puisse me faire est de s'arrêter devant une toile et d'être interpellé* », confie France Nadaud.

Ses deux thèmes de prédilection sont les portraits et les voiles. Selon l'artiste, ils ne sont pas si éloignés l'un de l'autre : les traits sont forts, les proportions n'y sont pas. « *Je ne sais jamais à quoi va ressembler une toile à l'avance, mais il y a le besoin d'exprimer quelque chose. Les voiles représentent pour moi la mer, la liberté, l'horizon. Quant aux portraits, c'est mon étude de l'humanité. Le message vient quand le dessin est terminé* », avoue l'artiste.

Laissez parler vos émotions !

France Nadaud donne des cours d'initiation à l'art plastique pour enfants et adultes sous la forme de petits ateliers. En revanche, elle n'enseigne pas l'art académique : « *on enlève toute la technique et l'on part de l'émotion.* »

Cours ouverts à 2 personnes maximum en période de crise sanitaire.

France NADAUD – Artiste peintre
66, rue du Docteur Ciamin
Tél. 06 81 60 40 45
Mail. ateliergalerie66@gmail.com



Margarita VIANA, le verre sous toutes ses formes

Architecte de formation et forte de onze années d'études, Margarita Viana a travaillé à Majorque en tant que dessinatrice avant d'arriver à Fréjus en 2010, où elle a découvert le Circuit des métiers d'art en se baladant dans les rues. Sentant la possibilité de réaliser son rêve, elle propose sa candidature à la mairie puisqu'aucun artiste ne travaillait le verre à cette époque, et part faire une formation de "fusing" (technique de verrerie) en Argentine, son pays d'origine.

« *J'ai déposé ma candidature pour intégrer le Circuit en 2011, et j'ai été recontactée en 2014 par la nouvelle municipalité. J'ai pu bénéficier d'un premier atelier où je suis restée un an avant de m'installer rue du Bourguet* », précise l'artiste.

Des créations en verre recyclé

Toutes les semaines, Margarita Viana récupère des cartons entiers de chutes de verre chez un verrier à Draguignan, et donne une seconde vie à ce matériau normalement destiné à la déchèterie. « *Toutes mes créations sont issues exclusivement de verre recyclé* », souligne-t-elle.

Le "fusing" consiste à assembler des pièces de verre et à les porter à température de fusion dans un four spécifique, jusqu'à 860° C. « *La température choisie va dépendre de la taille, de l'épaisseur du verre et de l'effet désiré. Quand j'ouvre le four, ce n'est jamais la même surprise* », avoue-t-elle.

Innover pour satisfaire les clients

Afin de rendre ses créations uniques, Margarita Viana achète principalement ses pigments en Argentine. « *J'ai des clients qui viennent tous les ans, donc je dois sans cesse innover. Cette année, je vais essayer de mélanger du verre à de la résine.* »

Dotée de multiples talents, la créatrice propose différents objets. Toutefois, elle vend beaucoup de bijoux, essentiellement l'été : « *Au départ, je ne faisais que des tableaux. Un jour, j'ai vu une dame porter des bijoux en verre de Murano et cela m'a donné l'idée d'en créer.* »

Depuis 10 ans, Margarita Viana vend sur le marché de Saint-Raphaël où les touristes raffolent de ses créations. Ne reculant devant aucun défi, elle peut réaliser des pièces uniques, comme cette composition représentant un aquarium et qui lui a demandé une année entière de travail.

Margarita VIANA – Verrier
35, rue du Bourguet
Tél. 06 22 68 46 57
Mail. vianamarga@hotmail.com



Marly GRENN, des doigts de fée pour vous sublimer

Membre du Circuit des métiers d'art depuis juin 2019, Marly Grenn habilite avec goût celles et ceux qui veulent un style unique et accessible. La haute couture à portée de tous est son credo.

Une passion en héritage

« *Je couds depuis l'âge de 6-7 ans, ma mère travaillait dans les ateliers d'Yves Saint-Laurent en tant que "petite main". C'est à cette époque que j'ai commencé à coudre mes habits de poupée sur une machine à pédales. Puis, à l'adolescence, je réalisais aussi mes propres vêtements* », révèle Marly Grenn, pour qui la couture a toujours fait partie de ses loisirs. Dans la région depuis 1991, elle se fait connaître par le bouche à oreille.

Après avoir travaillé chez Pierre Cardin et exercé le métier de décoratrice d'intérieur, la Ville lui donne donc l'opportunité d'ouvrir une boutique au sein du Circuit des métiers d'art en 2019.

La haute couture à portée de tous

« *Je travaille avec des tissus d'exception et achète mes étoffes sur Paris. Je fais exclusivement du sur-mesure* », précise encore la styliste, qui réalise essentiellement des robes de soirée ou de cocktail, mais peut tout autant créer des pièces plus simples à la demande du client, comme des manteaux ou des vestes.

Les robes de mariée font également partie de ses créations. Dotée d'une grande capacité d'adaptation, Marly Grenn souligne encore, « *les clients peuvent venir avec leur tissu, et je réalise le modèle qu'ils ont en tête* ».

Et sa créativité ne s'arrête pas aux vêtements.

Dans sa boutique, vous pourrez découvrir les bijoux fantaisie réalisés à la main avec des cristaux Swarovski.

Au plus fort de la crise sanitaire, Marly Grenn a mis son talent au profit de la Ville et a ainsi participé à la confection de masques en tissu pour les plus fragiles.

Envie d'apprendre à coudre ?

Marly Grenn peut donner des cours de couture à la demande. N'hésitez pas à la contacter !

Marly GRENN – Styliste
39, rue du Docteur Ciamin
Tél. 06 72 54 81 56
Mail. marlygrenn@hotmail.com



DES FOUILLES AVANT TRAVAUX DE VOIRIE

devant le Pôle enfance

Des fouilles archéologiques sont en cours avant des travaux destinés à améliorer la circulation devant le Pôle enfance.

Des fouilles archéologiques ont débuté au mois de mars devant le Pôle Enfance Via Aurelia, le long de l'avenue du XV^e corps, préalablement à des travaux de voirie. **Un accès routier supplémentaire** est en effet prévu **pour fluidifier le trafic menant à l'école.**

Les fouilles sont récurrentes à Fréjus avant tout travaux, tant la commune regorge de vestiges. « *Les fouilles archéologiques sont liées au développement urbain*, explique Pierre Excoffon, chef du service Archéologie et Patrimoine

de la ville. C'est ainsi que les archéologues sont en train de mettre au jour une nécropole sur le secteur.

« *On prend des photos des vestiges, on rédige des fiches de renseignements, c'est la sauvegarde du patrimoine*, indique l'archéothanatologue Alexia Lattard. *Ce site se situe en plein sur ce que l'on appelait autrefois la « voie aurélienne », qui parcourait le sud-est de la Gaule et reliait l'Italie à l'Espagne.* »

Les fouilles devraient durer jusqu'au mois de juin. À terme, un projet de mise en valeur est prévu mêlant patrimoine, accessibilité et cheminement piétonnier.



Les archéologues mettent au jour un monument funéraire lors d'un décapage. À l'époque romaine, les monuments funéraires étaient des façades publiques, garants de la mémoire sociale de la famille

IL Y A 100 ANS...

découverte de la "mosaïque de la panthère" gallo-romaine



Le médaillon, décor central de la mosaïque, représente une panthère, animal favori de Bacchus

2021 marque le centenaire de la découverte de la mosaïque dite de la panthère. Cet ornement est aujourd'hui visible au sein du musée Archéologique de Fréjus, en plein cœur du centre historique, place Calvini.

Pour l'occasion, cette mosaïque a été nettoyée pour une mise en valeur. Une équipe spécialisée de l'Atelier de conservation et de restauration du musée départemental de l'Arles antique s'est

penchée durant une semaine sur la mosaïque de 5,70 x 3,30 m pour la "désencrasser" tesselle par tesselle. Un travail de longue haleine qui a permis d'en raviver les couleurs.

UNE DÉCOUVERTE CENTENAIRE

Découverte à Fréjus en 1921 lors de travaux de voirie destinés à élargir le chemin de Bozon (l'actuelle rue Gustave-Bret), "la panthère"

a été offerte par la famille Pelloux Gervais au musée de la ville, autrefois installé au sein de l'actuelle salle Riculphe, en mairie centrale. Elle a ensuite été transférée en 1946 quelques mètres plus loin, dans la salle haute du cloître, l'actuelle salle lapidaire du musée archéologique.

UN CHEF-D'ŒUVRE À NE PAS MANQUER

Quand la situation sanitaire permettra la réouverture du musée, les archéologues de la ville ont prévu quelques surprises... Exposition et visites guidées sont au programme. Les Journées européennes de l'archéologie, en juin, seront aussi l'occasion de révéler aux yeux de tous une nouvelle mise en valeur du casque de Minerve, découvert sur l'ancien stade Pourcin.

Fréjus détient de nombreux trésors qui ne demandent qu'à être vus !



POLICE MUNICIPALE **PRIORITÉ SÉCURITÉ!**

Dans les titres des journaux télévisés, selon les jours et l'actualité, le Covid et la vaccination en viennent à être supplantés par les violences et émeutes urbaines.

Le situation fréjusienne n'a rien à voir avec les banlieues de telle ou telle grande métropole, hormis quelques réactions épidermiques et épisodiques du côté de La Gabelle. Notamment parce que la Police municipale est présente, de jour comme de nuit, parce que la Ville a érigé la priorité de ses citoyens en sécurité. Voyons pourquoi et comment.



Une police de proximité renforcée pour



Depuis le début de sa première mandature, en 2014, le maire de Fréjus, David Rachline, n'a de cesse avec son équipe municipale de veiller prioritairement à la sécurité des Fréjusiens comme des visiteurs de notre commune.

C'est pourquoi les moyens octroyés à la Police municipale de Fréjus ont été augmentés, qu'ils soient humains (lire notre encadré) mais encore matériels (parc automobile, motocycliste, centre de vidéoprotection et caméras dotées des dernières technologies apposées sur le terrain pour mailler au mieux le territoire...).

DES BRIGADES REMISES EN FONCTION ET RENFORCÉES

De nouvelles brigades ont également (re)vu le jour, à l'image de la brigade de nuit (lire page suivante), de la brigade environnement, de la brigade équestre, d'une brigade nautique renforcée en saison estivale. Alors que la brigade cytotechnique possède en son sein parmi les meilleurs maîtres-chiens... au monde, puisque certains d'entre eux ont ainsi décroché des titres en la matière.

Des récompenses et autres mises à l'honneur viennent régulièrement prouver l'efficacité et le savoir-faire des policiers municipaux de Fréjus, sous la responsabilité du Directeur de la sécurité publique, Hervé Eygazier. On se souvient qu'onze d'entre eux avaient ainsi été honorés en novembre 2017, ou plus récemment encore des médailles d'honneur de la sécurité intérieure décernées par les plus hautes sommités de l'État français à trois autres.

Et lorsque la tension monte d'un cran, comme cela a pu être le cas voici quelques semaines du côté de La Gabelle, « nos agents sont sur le terrain et ne lâchent rien, assure le maire, David Rachline, quand bien même ils

peuvent être accueillis par des jets de pierre ou tirs de mortier. Fort heureusement, il n'y a pas eu de blessés » et le calme est finalement revenu.

PRÉSENCE ET PRÉVENTION

Fruit d'un autre travail, de prévention, notamment orchestré par la brigadière Valérie Dujardin et quelques collègues dans le cadre du CLSPD-R (Conseil local de sécurité et de prévoyance de la délinquance et de la radicalisation), dont votre magazine s'est largement fait l'écho dans son dernier numéro (mars 2021). Et sans oublier encore le dispositif "Citoyens vigilants", extrêmement précieux au cœur des quartiers.

Fréjus n'est pas Chicago, pas même Aulnay-sous-Bois, Rillieux-Le-Pape, Bron ou quelque quartier de la capitale des Gaules (La Duchère).

« Parce que nos forces de l'ordre, quelles soient police nationale ou municipale, que je tiens tout particulièrement à saluer, font un magnifique travail. » Et le premier magistrat d'assurer et de conclure « sans relâche, la Ville de Fréjus continuera d'œuvrer pour la sécurité des Fréjusiens ».



Cédric Humbert,
adjoint « fier de la
Police municipale »

« Soucieuse de la sécurité de ses administrés, la Ville poursuit sa politique de recrutement conformément aux directives du maire, David Rachline. J'ai grand plaisir à côtoyer ces agents quotidiennement, avec lesquels je partage des moments privilégiés, sincères et véritables. La Direction de la sécurité publique a pour seul leitmotiv de servir et protéger les administrés en toute impartialité.

Les tensions rencontrées à La Gabelle récemment prouvent que nous dérangeons une partie des individus qui se mêlent à des trafics, sans quoi ils n'auraient pas fait montre de cette réaction et de cette volonté de détruire les caméras de vidéoprotection.

Après, la Police municipale continuera à intervenir dans la limite de ses prérogatives dans ce quartier comme partout à Fréjus. Tout en sachant que la Police municipale ne fait pas seulement de la répression mais entreprend également un gros travail de prévention auprès des jeunes, entre autres avec le CLSPD-R.

Mais ces derniers temps, nous avons été les témoins d'un bien triste spectacle en ce qui concerne cette corporation en général, trop souvent malmenée par l'opinion publique, certains politiques ou médias.

Adultée en tant que premier rempart contre le terrorisme, mais aussi huée et montrée du doigt par une population mécontente des décisions gouvernementales que la police ne fait qu'appliquer et respecter.

À Fréjus, notre Police municipale peut être fière de disposer d'un réel savoir-faire et de belles compétences. »



Hervé Eygazier,
directeur
de la sécurité :

« Une lutte au quotidien »

Hervé Eygazier, directeur de la sécurité publique, a pris son poste à Fréjus en janvier 2015. Six ans plus tard, il évoque aujourd'hui « la forte politique de lutte contre l'insécurité initiée depuis 2014 et l'élection de David Rachline », et juge l'évolution de la Police municipale et de la délinquance à Fréjus.

« Lors de mon arrivée en janvier 2015, mission m'a été confiée par le maire de mettre en place une organisation et un plan d'actions ayant pour but de satisfaire à la demande du premier magistrat en matière de sécurité publique, à savoir la lutte contre les incivilités et la petite délinquance. L'un des premiers marqueurs réside dans le nombre d'interpellations, passées dès mon arrivée de 257 à 654, plus de 800 en 2016 et 2017, sans pour cela que ne soit délaissée la politique d'ilotage très importante à Fréjus.

Le taux d'élucidation, au-delà des 50 %, en est la meilleure preuve.

La délinquance a évolué effectivement, se rajeunissant avec davantage de mineurs mis en cause. Le développement du dispositif des "citoyens vigilants" ou encore de la vidéoprotection a permis de lutter plus efficacement contre les différentes formes de délinquance.

Nous avons connu il y a quelques semaines un regain de tension du côté de La Gabelle, comme cela arrive parfois. La détermination de la Police municipale à lutter contre les trafics de stupéfiants et la délinquance n'en demeure pas moins intacte et perdurera.

La sécurité est une affaire collective. Elle implique chaque acteur selon son niveau de compétence et de prérogatives. Ainsi, je suis ravi de collaborer avec le nouveau commissaire (Nicolas Caravokiros, arrivé début janvier, Ndlr) et je remercie également notre adjoint à la sécurité, Cédric Humbert, un soutien fort pour la Direction de la sécurité publique. »

optimiser la sécurité

Quatre policiers municipaux supplémentaires...

Mi-janvier puis début février, ce sont quatre nouveaux agents qui ont intégré les effectifs de la Police municipale de Fréjus, dont un cynotechnicien, « supplémentaire, également champion du monde des maîtres à chiens tout comme peut l'être Stephan Gaspard », se réjouit Hervé Eygazier. Par ailleurs, deux ASVP (agents de surveillance de la voie publique) ont pour leur part intégré la filière police.

« Les recrutements programmés amèneront le nombre d'agents de la Police municipale à 76 d'ici 2026 », conclut avec satisfaction, le directeur de la sécurité publique de la cité romaine. Deux départs sont à enregistrer d'ici le 1^{er} mai, mais "deux recrutements par mutation vont les remplacer". Grâce à cette réactivité, les effectifs demeurent intacts.

À ce jour, la Police municipale de Fréjus, c'est :

- > 70 agents,
- > 6 brigades d'ilotage (centre-ville, Villeneuve, Fréjus-plage et Tour de Mare + Saint-Aygulf + Saint-Jean de Cannes),
- > 2 brigades de nuit,
- > 3 brigades mobiles d'intervention,
- > 1 brigade motorisée,
- > 1 brigade cynotechnique,
- > 1 brigade environnement (et gardiens de parcs),
- > en saison estivale, 1 brigade nautique et 1 brigade équestre,
- > 1 centre de supervision urbain (15 agents),
- > les papys et mamies trafics (24),
- > en saison estivale, 10 ASVP en renfort sur deux mois...





TEDDY MAMMERI, CHEF DE LA BRIGADE DE NUIT :

« Nous sortons toujours gagnants »

Son visage est désormais connu. Pas seulement des délinquants ou personnes croisées lors de ses missions à la tête de la brigade de nuit. Mais également du grand public, souvent en première ligne dans les derniers reportages de magazines télévisés consacrés à la PM de Fréjus.

Teddy Mammeri est un ancien de l'Infanterie de marine, « du 21^e. J'ai intégré la Police municipale de Fréjus il y a dix ans maintenant. Je dirige la brigade de nuit depuis six ans et, depuis le 1^{er} mars, m'a été confié le commandement des brigades mobiles d'intervention... de jour ».

Plus spécifiquement, dans le cadre de la brigade de nuit, « nous avons deux équipes, explique son responsable. Deux équipes de cinq agents, qui travaillons de 20h à 5h du matin, en "grande semaine" (six jours) en alternance avec une "petite semaine" (trois jours) ».

Avec beaucoup de polyvalence puisque les missions vont des « contrôles routiers à la sécurisation des quartiers avec surveillance

des biens (cambriolages, vols à la roulotte) entre autres. Là est une grande part de notre travail, en liaison étroite avec la Police nationale ».

Nonobstant une augmentation des interventions « en saison estivale, notamment au sortir des établissements de nuit, ou encore pour éviter rixes et bagarres ».

LE DIALOGUE, PARFOIS, NE SUFFIT PLUS...

Et puis parfois, les missions revêtent un caractère beaucoup plus tendu, comme cela a été le cas voici quelques semaines lors des débordements à La Gabelle. « Ça été particulièrement violent, c'est vrai, concède Teddy Mammeri, et nous avons même déposé plainte pour "tentative d'homicide sur agent dépositaire de l'autorité publique". Une voiture, trois policiers ont été attaqués, c'est le terme. »

Et s'il connaît beaucoup de monde au cœur de ces quartiers dits sensibles, Teddy sait que « parfois, cela ne suffit plus. Mais, au final, nous



Le Centre de supervision urbain (CSU) relaie les images des caméras disséminées sur le territoire communal

sortons toujours gagnants. Et ça, ils le savent ». Précisant encore, « et je tiens à le souligner », que « l'ensemble des personnels qui intègrent une brigade d'inter' le font de manière volontaire. Des tests sont entrepris pour étudier le profil, tant psychologique que dans le "fight", et tout est basé sur le volontariat ».

UN NOUVEL AGENT de proximité à la mairie annexe de Saint-Jean-de-Cannes



La mairie annexe de Saint-Jean-de-Cannes a un tout nouvel agent d'accueil du nom de Jennifer Reggiani. « J'ai bénéficié d'une formation en mairie centrale le mois dernier, et je peux désormais sereinement prendre mes fonctions, explique la nouvelle gestionnaire administrative du quartier niché au cœur de l'Estérel. Je vais essayer d'apporter mon dynamisme dans ce quartier où il fait bon vivre. » Ceci, avec une présence à la mairie annexe trois jours par semaine et sur rendez-vous chaque premier samedi du mois.

« Nous comptons désormais développer les services de la mairie annexe et le lien de proximité avec les citoyens du quartier », a souligné Carine Leroy, adjointe au maire, déléguée au quartier.

Vos démarches :

- > renseignements pour les cartes nationales d'identité et passeports,
- > légalisation de signatures,
- > certification conforme,
- > certificat de vie,
- > attestation de concubinage,
- > délivrance des actes d'état-civil,
- > recensement militaire,
- > attestations d'accueil et de résidence,
- > inscriptions sur les listes électorales,
- > demandes de livret de famille,
- > mariages (renseignements et dossiers),
- > cimetières (tarifs et renseignements),
- > informations CCAS (repas des seniors, semaine bleue, colis de Noël).

Horaires d'ouverture de la mairie annexe :

Lundi - Mercredi - Vendredi : 08h30/12h30 - 13h30/16h30
Samedi : 9h/12h sur rendez-vous, le premier samedi du mois

OFFICE DE TOURISME : "chez moi, c'est chez vous" !

Et non, ce n'est pas un poisson... Après plusieurs semaines de travaux, l'Office de tourisme de Fréjus, certifié 4* et à ce titre classé parmi les 50 meilleurs établissements du genre en France, rouvre / a rouvert ses portes au public ce jeudi 1^{er} avril.

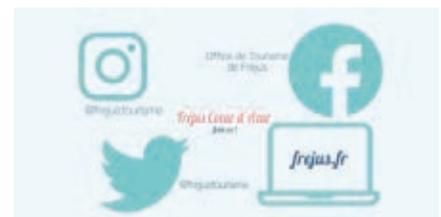
L'occasion pour les visiteurs de découvrir un accueil totalement rénové et repensé, en termes d'agencement mais également de relation client. De nouvelles zones ont ainsi été concrétisées pour permettre aux personnes qui franchissent le seuil de la structure fréjusienne de « se sentir comme chez elles », confie la directrice Nathalie Courrèges, rappel à la nouvelle campagne de promotion "chez moi, c'est chez vous".

Une zone "TRAVAIL" propose ainsi deux postes d'accueil pour les conseillers en séjour et un poste de billetterie équipé avec un écran de

promotion. Une zone "FAMILLE" offre une grande table familiale équipée de tablettes numériques. Le "SALON D'ATTENTE" permet de patienter confortablement installés, tandis que la zone "DÉTENTE EN FAMILLE" donne l'occasion aux parents et enfants de bénéficier d'un univers qui permette d'être « comme à la maison ».

Fréjus le Magazine reviendra dans un prochain numéro sur ces aménagements et l'Office de tourisme 2.0 et "new look".

“
Réouverture de l'accueil
le jeudi 1^{er} avril, 9h30
”



CONTACT OFFICE DE TOURISME

"Le Florus 2" - 249, rue Jean-Jaurès - 83600 Fréjus
Tél. 04 94 51 83 83 - www.frejus.fr - tourisme@frejus.fr
> (Octobre) Jusqu'au 31 mai : du lundi au samedi, de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30 (17h30 en période de couvre feu)
> Juin (et septembre) : du lundi au samedi, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30
> Juillet et août : 7jrs/7 (dimanches et jours fériés compris) de 9h30 à 19h

Cimetières et couvre feu : fermeture à 17h30 au lieu de 19h

Au 1^{er} avril, les cimetières de la ville de Fréjus augmentent traditionnellement l'ouverture au public de 8h le matin jusqu'à 19h en soirée (17h jusqu'au 31 mars). En raison du couvre feu instauré à 18h, la Ville vous informe que les cimetières fermeront exceptionnellement à 17h30 durant cette période.



SAS BURY : de l'horticulture aux jardins partagés

La SAS Bury, entreprise horticole à l'origine, est installée à **Fréjus depuis 1980**. Une affaire qui marchait, puisque les trois entreprises se plaçaient parmi les leaders européens dans la production de Dipladénias en pots jusqu'en 2010. Une date « *fatidique* », soupire Bruno Bury, qui a vu le travail d'une vie englouti par un torrent d'eau meurtrier.

Ces inondations, qui ont causé la perte de vies humaines, ont aussi mis à mal des activités économiques, notamment agricoles. C'est le cas pour **Bruno Bury** qui, à l'issue des inondations de 2010, a dû fermer deux entreprises sur trois en raison de dégâts importants s'élevant à 15 millions d'euros. Sa production était passée de 3 millions à 1 million de pots par an. C'est après de longues années de combat devant les tribunaux pour obtenir réparation des assurances que le chef d'entreprise retrouve une société en bonne santé.

L'année 2019 sera malheureusement de nouveau marquée par des inondations importantes qui vont balayer le fruit du travail de la SAS BURY. Aucune compagnie d'assurance ne souhaitant le prendre sous contrat, Bruno Bury décide d'entamer **une reconversion prudente**. C'est en conservant les structures de base de son activité principale qu'il a souhaité se reconvertir **pour se lancer dans le concept des « Jardins Partagés »**.

Une pratique de plus en plus appréciée des citoyens qui souhaitent récolter leurs propres fruits et légumes à partir d'une parcelle de terre louée. Bruno Bury propose ainsi la location **d'une parcelle de terre** d'environ **110 m²**, sur un terrain qui en comptera près de 200, pour y planter **fruits, légumes et fleurs**. « *Je propose un concept peu répandu, je loue des parcelles sous une serre, ainsi sont-elles protégées des intempéries, des vols et des animaux. Ces serres permettent aussi de ne pas recourir aux pesticides, ce sera 100 % bio* » ajoute-t-il.

C'est dans une atmosphère **conviviale et chaleureuse** qu'est mise à disposition du locataire une **parcelle de terre déjà préparée pour planter, de l'eau pour irriguer et des conseils pour faire pousser**. Vous pouvez louer en famille, ou entre amis pour utiliser tout le potentiel de ce bout de terre.

“

Je propose un concept peu répandu,
je loue des parcelles sous une serre,
ainsi sont-elles protégées des intempéries,
des vols et des animaux.

”



Contact : Bruno Bury - 06 10 85 81 74



L'enfumoir sert à apaiser les abeilles au moment de l'ouverture des ruches



Les abeilles ramènent le pollen dans les ruches

Dans les ruches DU COUPLE TAGLIANO

Producteurs de miel, Julie et Christophe Tagliano nous ouvrent les portes de leur exploitation.

C'est au milieu de ses ruches, entouré de milliers d'abeilles et en tee-shirt que nous retrouvons Christophe Tagliano. Cet apiculteur n'a pas froid aux yeux. « *Les piqures, j'ai l'habitude* », lance le Fréjusien. Accompagné de sa femme Julie et de sa fille Lola, qui a revêtu la tenue adéquate digne d'un cosmonaute, il nous fait faire le tour d'un rucher au milieu des essaims.

C'est dans cet écrin de verdure, à la frontière de Puget, que Christophe et Julie Tagliano tiennent leur exploitation depuis 2007. Une exploitation familiale que Monsieur a tenu à faire perdurer. Ils gèrent tout ensemble de « A à Z » : travail dans les ruches, extraction du miel, mise en pot, étiquetage et vente. Une équipe de choc, sous les yeux toujours attentifs de leur petite fille qui a déjà une bonne connaissance des rouages de ce savoir-faire.

LES ABEILLES SUR LE BOUT DES DOIGTS

Leur métier, ils le vivent avec passion.

« *Les abeilles, je pourrais vous en parler sans m'arrêter pendant deux jours* », plaisante Christophe. Il faut dire que la saison s'y prête. Le printemps est une période charnière.

« *Tout est en fleur et les abeilles fournissent un gros travail de production* », explique-t-il.

Sur les terres fréjusiennes, les insectes butinent le nectar de la bruyère blanche. Il s'ensuit un processus bien précis et organisé. Le pollen et le nectar des fleurs sont déposés dans les alvéoles des ruches. Des colonies d'abeilles et une reine composent chaque ruche. Ensemble, les abeilles battent des ailes et créent un courant d'air afin de transformer le nectar de fleurs en miel : c'est le système de déshumidification. Une fois la floraison terminée, Christophe et Julie viennent récolter les hausses, puis direction la miellerie pour l'extraction. Le miel, enfin, est stocké en chambre froide entre 12 et 14°, une température de cristallisation et de conservation optimale.

LES DIFFÉRENTES VARIÉTÉS DE MIEL

La bruyère blanche et le mimosa sont les principales rentrées de pollen en cette saison à Fréjus. Mais les Tagliano produisent aussi d'autres types de miel.

Ils transhument eux-mêmes leurs ruches dans l'Ain ou l'Isère pour obtenir du miel d'acacia, de châtaigner, de forêt, ou encore sur le plateau de Valensole pour le miel de lavande.

« *Nous sommes des bergers d'abeilles, raconte Christophe. On suit les floraisons des fleurs et des arbres pour que nos abeilles aient toujours des sources de nectar et de pollen.* »

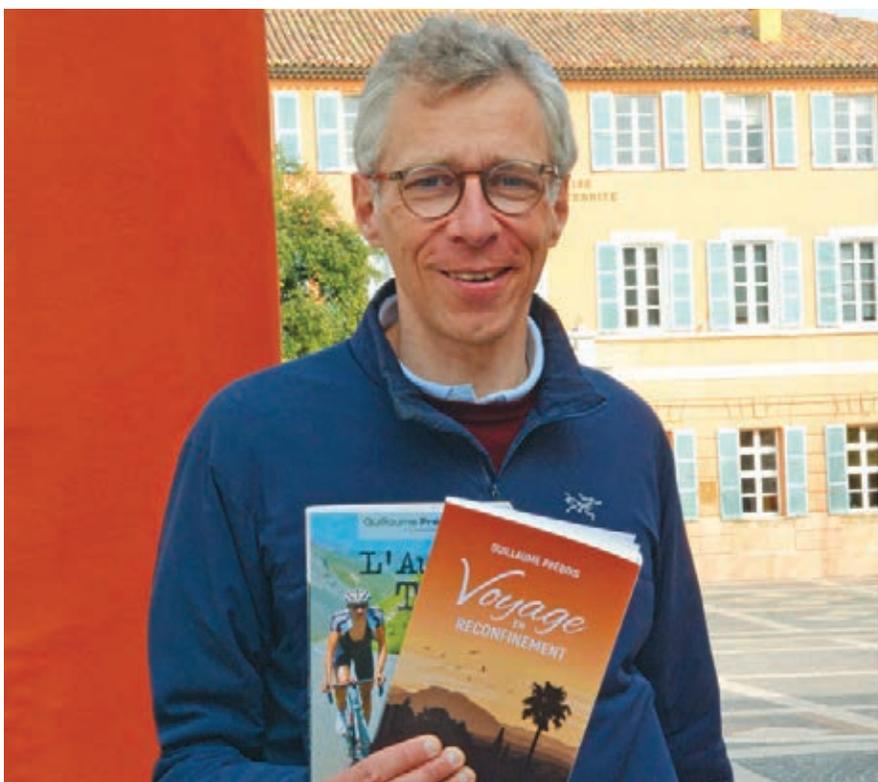
Miel crémeux ou liquide, à chacun ses goûts. Vous retrouverez Julie et Christophe sur le marché de Saint-Aygulf les mardis et vendredis, aux Issambres les lundis, mais aussi à Cannes et Antibes les samedis.



Julie, Christophe Tagliano et leur fille Lola

EN CHIFFRES

- > **500** ruches composent l'exploitation Tagliano
- > **1** ruche comporte **50 000** abeilles
- > **1** ruche fournit **15 kilos** de miel au printemps dans des conditions climatiques normales



GUILLAUME PRÉBOIS

livre son dernier "Voyage en reconfinement"

C'est une œuvre en guise d'épilogue que nous livre Guillaume Prébois à travers son "Voyage en reconfinement" (*). Un récit du dernier confinement de l'automne 2020, depuis le 29 octobre jusqu'à la « libération » le 15 décembre, 47 jours plus tard. Mais surtout une œuvre où la pudeur n'a pas loi, où l'auteur, personnage singulier, livre cette sensibilité à fleur de peau, ce mal-être psychologique qui l'habite depuis deux ans et l'a amené « à regarder la vie autrement, à faire du sport autrement ».

« MENTIR ET COUVRIR, PAS POUR MOI »

Guillaume Prébois, c'est avant tout un fervent amateur de cyclisme. Une discipline qu'il pratique, et qu'il a parallèlement longtemps suivie, en sa qualité d'attaché de presse, auprès de l'équipe professionnelle transalpine *Lampre*, dont les leaders étaient alors (en 1999) l'Italien Franco Ballerini et le champion du monde helvétique, Oscar Camenzind, noms et champions qui parlent aux connaisseurs...

Soit un an tout juste après l'affaire Festina, l'une des périodes sombres de la petite reine, en matière de dopage s'entend. Mais « couvrir et mentir allaient à l'encontre de mes convictions », souffle Guillaume Prébois.

Alors, il quittera l'avant-scène. N'en restant pas moins dans les coulisses : journaliste (*collaborateur au Monde, à RTL, à Vélo Magazine...*), toujours cycliste, et surtout aventurier dans l'âme.

En 2003, Guillaume Prébois suit le Danube depuis sa source au cœur de la Forêt noire allemande jusqu'au delta en Roumanie, avant de plonger dans la mer Noire. « J'ai alors ressenti ce besoin de raconter la vie et la mort d'un fleuve.

Je pédalais le jour, j'écrivais le soir.

Plus exactement, je "dérushais" ce que j'avais confié à mon enregistreur et je traduisais en mots les images vues au fil des kilomètres sur le vélo. »

Cela donnera son premier livre, *"Mon Danube"*, sorti en 2003. *"Mamma Mia"* suivra en 2006, compilant les tours de la péninsule italienne et de la Sicile.

Ayant conservé ses entrées dans le monde du cyclisme professionnel, correspondant sur le Giro (Tour d'Italie) 2006, il sera bien malgré lui à l'origine du début des ennuis du coureur Danilo de Luca. « Je savais par les "stups" italiennes que des produits avaient été découverts à son domicile. J'en ai parlé en direct à la télé italienne, ce qui m'a valu la vindicte de tout le monde et de devoir me faire raccompagner par les "carabinieri" pour m'extirper du plateau TV. »

Dans un monde où *l'omerta* prend toute son ampleur, mais sans se vouloir pour autant chanter de la lutte contre le dopage, Guillaume Prébois se lancera dans un pari fou en 2007 : courir *"L'autre Tour"*. Entendez le Tour de France, à l'eau claire, un jour avant le passage des pros ! Un défi, documenté et scientifique, suivi par l'Université de Toulouse et l'Agence de lutte contre le dopage.

Suivi, face au scepticisme ambiant, d'un autre pari encore plus fou : enchaîner les trois grands tours cyclistes (Vuelta en Espagne, Giro d'Italie, Tour de France).

Ce que l'on retrouve dans *"Brouillard sur l'Angliru"* (2008, du nom d'un col espagnol).

Se sentant comme « invincible », le natif de Neuilly - qui rejoindra Fréjus en 2006 - fera encore *"Le Tour du monde en 80 jours et à vélo"* (2009) puis *"La route vers les étoiles"* sur les routes les plus hautes du monde.

CONFINEMENT : LA PRISE DE CONSCIENCE

Jusqu'à cet accident, ce malaise lors d'une sortie un jour de juillet 2019, en plein cagnard, sur la route des Adrets. Un "coup de chaud", qui restera (médicalement) inexpliqué mais n'en laissera pas moins des séquelles psychologiques et un « trouble anxigène qui m'opresse quand je suis à vélo ». Et qui, inévitablement, a ressurgi en cette période de confinement.

À 49 ans (depuis le 27 mars), Guillaume Prébois livre son état d'esprit, son mal-être, les crises d'anxiété dans *"Voyage en reconfinement"*, qui « sera, je pense, mon dernier livre ».

« Je ne voulais pas finir sur l'image du combattant du dopage, mais briser celle-ci. », termine-t-il.

(*) *"Voyage en reconfinement"* est disponible en version ebook mais également en livre papier broché sur le site [amazon.fr](https://www.amazon.fr)

HOMMAGE À JEAN SANGLAR

collecte de témoignages

Fréjus

HOMMAGE à Jean SANGLAR
Peintre Fréjusien

EXPOSITION
35 Oeuvres Originales

Villa Aurélienne
07 mai > 05 juin 21
10h - 12h > 14h - 17h
du lundi au samedi

Conférence / Soirée de Discussion
Vendredis 21 & 28 mai à 18h

Renseignements :
SARL Francis GRESSE
OR et Collections
francisgresse@aol.com
grossefrancis@orange.fr
237, rue des Moulins - Fréjus
06-09-49-60-56 & 04-94-54-58-85

Entrée Gratuite
Villa Aurélienne
85, avenue du Général Calliès
83600 FRÉJUS

Jean Sanglar (1926 – 1996) était un peintre autodidacte, qui a baigné dans les milieux artistiques londoniens et new-yorkais. Né à Fréjus, il vivait à Paris pour son activité professionnelle.

Cet artiste a exposé aux côtés de Picasso lors d'une manifestation commune à l'occasion de laquelle il expliquait « *je ne prétends pas être un témoin, je ne peins pas pour dire quelque chose, c'est du travail, pas un passe-temps* ».

Un hommage sera rendu à Jean Sanglar lors d'une exposition organisée par Francis Gresse, commerçant à Fréjus depuis 42 ans, amateur d'art, qui possède un grand nombre d'œuvres de l'artiste aujourd'hui décédé.

Cet événement aura lieu, si le contexte sanitaire le permet, du vendredi 7 mai au samedi 5 juin à la Villa Aurélienne. À cette occasion, l'organisateur lancera un jeu concours avec trois lots à la clef (voir ci-dessous).

Des animations autour de l'artiste et de son parcours feront partie du programme. Pour participer au jeu concours, le coupon réponse est à déposer dans une urne qui sera disponible à la Villa Aurélienne pendant toute la durée de l'exposition.



TOMBOLA - QUESTIONNAIRE

Exposition "Hommage à Jean Sanglar"

Du 7 mai au 5 juin à la villa Aurélienne
85, avenue du général d'Armée Jean-Calliès
Tous les jours (fermée dimanche) : 10h - 12h et 14h - 17h

1. Qui était Jean Sanglar ?
2. Qui a connu Jean Sanglar ?
3. Classez ces 3 tableaux dans l'ordre de vos préférences

1^{er} prix : 1 week-end pour 2 à Paris
2^e prix : 1 pièce de 20 f or à l'effigie de Napoléon
3^e prix : 1 pièce de 10 f or, à l'effigie de Napoléon

Nom

Prénom

Mail

Téléphone

Coupon à remplir et à remettre dans l'urne à la villa Aurélienne, à partir du vendredi 7 mai 2021. Le tirage au sort aura lieu le samedi 5 juin 2021 à 15h à la Villa Aurélienne. Règlement sur place.

Renseignements : grossefrancis@orange.fr ou francisgresse@aol.com



COLLECTE DE TÉMOIGNAGES

Afin d'organiser au mieux cette exposition, Francis Gresse est à la recherche de témoins pouvant apporter des éléments pertinents sur le parcours de Jean Sanglar, mais aussi sur sa vie à Paris et à Fréjus. Si vous avez des informations ou si vous disposez de documents sur cet artiste, n'hésitez pas à contacter Francis Gresse au 06 09 49 60 56.



DISTRIBUTION DE SUCETTES LOLLITOL dans les accueils de loisirs

Lors des vacances de février, les enfants de l'ALSH Dolto, se sont vus offrir par la Ville des sucettes Lollitol. Des gourmandises à la fraise, à la framboise ou au citron conçues avec des dentistes afin de respecter les dents des plus petits (et des plus grands). Ces sucettes ne contiennent pas de sucre, pas de colorants, pas de conservateurs et sont sans gluten. Les enfants peuvent se régaler sans restriction !

Ces sucettes sont commercialisées par

l'entreprise **Ensoff**. Une société qui a réalisé un produit savoureux et bon pour l'hygiène bucco-dentaire. Son objectif ? : « Réaliser un bonbon sain, bon pour la santé, et ainsi décomplexer les parents lors de l'achat des confiseries. »

La Ville remercie chaleureusement l'entreprise Ensoff qui lui a remis gracieusement ces friandises.

Lollitol, la première sucette qui prend soin de vos dents !

Affaires scolaires : recensement scolaire pour la rentrée de septembre 2022

Le recensement scolaire concernant les enfants **nés en 2019** pour une **entrée en maternelle en septembre 2022** s'effectuera auprès de la Direction de l'Enfance et de l'Éducation (D.E.E.), **sur rendez-vous uniquement**, du lundi 17 au vendredi 21 mai 2021.

QUELLES PIÈCES FOURNIR ?

- > Les pages "parents" et celles de tous les enfants du livret de famille ;
- > 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, d'électricité, de téléphone fixe ou box. Les factures de téléphone mobile ne sont pas acceptées).

Les parents hébergés chez un tiers doivent fournir l'attestation d'hébergement établie par la D.E.E disponible à l'accueil ou en téléchargement sur le Portail famille.

NOUVEAU :

Pour faciliter les démarches des familles, cette prestation de même que toutes celles délivrées par la D.E.E sont maintenant disponibles en ligne depuis la page d'accueil du site Internet de la Ville, rubrique Portail Usager.



Informations complémentaires

Votre démarche en ligne :

Site internet de la Ville

www.ville-frejus.fr - rubrique Portail Usager

Pour plus de renseignements

et prendre un rendez-vous :

Portail Famille :

mairie-frejus.accueil-famille.fr

PORTAIL USAGER
Ville de Fréjus

CONTACT : Direction de l'Enfance et de l'Éducation Le Florus Bât. C – Place Mangin. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h. Fermeture exceptionnelle le vendredi à 12h15 du 8 mars au 9 juillet. Tél. 04 94 17 66 89.

TASSIGNY : (FUTUR) PÔLE SANTÉ

cherche médecins spécialistes



Voici quelque cinq années s'installait à Fréjus "Médecins de Garde Var Estérel", collectif de 4 jeunes médecins assurant visites à domicile 7 jours/7, comblant un manque sur Fréjus mais aussi sur l'agglomération. Rapidement, la jeune association remplira les conditions afin d'obtenir l'agrément et devenir officiellement "SOS Médecins Fréjus/Saint-Raphaël", ouvrant un cabinet au Centre médical avenue de Lattre de Tassigny.

Aujourd'hui, en 2021, petite association est devenue grande, et ce sont « 10 médecins titulaires, plus une dizaine de remplaçants qui officient sous la bannière SOS Médecins », confie le Dr Bastien Sala, ajoutant encore, « nous sommes passés de 9000 appels traités annuels à 35.000 depuis 2016 ».

Forts de leur expérience et partant du constat d'une « démographie médicale malheureusement en baisse qui se traduit par des difficultés toujours plus grandes pour trouver un médecin alors que la demande de la population est, elle, en augmentation », François Claron et son associé Gauthier Humbert, les pharmaciens voisins, se sont lancés un grand défi en même temps qu'un grand projet : acquérir la Villa Rénata, ancien hôpital de jour jusqu'alors propriété du CHI Bonnet et située en face des locaux actuels du Centre médical Tassigny. Avec cette volonté : ouvrir « un Pôle santé pluri-spécialités, qui nous permettra de nous agrandir, mais aussi créer une structure attractive à même d'accueillir des praticiens travaillant en libéral ».

CRÉER UN PÔLE MULTI-SPÉCIALITÉS

Les travaux sont aujourd'hui bien avancés sur les 426 m² déployés sur deux niveaux, proposant en rez-de-chaussée cinq cabinets pour SOS Médecins (deux actuellement), le cabinet infirmier à l'étage et quatre autres cabinets pour des spécialistes. Ce sont précisément « ces praticiens qui pourraient être intéressés que nous recherchons actuellement et pour lesquels nous lançons un appel aujourd'hui ».

Le nouveau Pôle Santé Tassigny (PST) veut « faciliter le parcours du patient en regroupant, dans un quartier amené à se développer avec l'aménagement à terme de la zone des Sables.

L'idée est de venir compléter l'offre de soins avec la pharmacie, un laboratoire d'analyses, un cabinet de cardiologie, un centre d'odontologie voisins. Le PST bénéficiera aussi d'un nouveau parking d'une vingtaine de places, bien sûr accessible aux personnes à mobilité réduite ».

Les praticiens intéressés peuvent se renseigner sur le projet et son évolution sur la page Facebook dédiée au PST, et prendre contact sur le mail indiqué ci-dessous.

Ce projet privé, qui représente un investissement de près de 2 M€, est soutenu par la ville de Fréjus et son maire, David Rachline « très enthousiaste à l'énoncé de notre projet et qui nous a aidés dans nos démarches et l'obtention du permis de construire », remercie Gauthier Humbert.



+ d'infos

page Facebook "Pôle Santé Tassigny"

Candidature : polesantetassigny@gmail.com

NOUVEAU : AMIS ITALIENS, l'INAS vous aide à préparer votre retraite



L'INAS - Istituto nazionale assistenza sociale en italien, littéralement Institut d'assistance et de conseil - défend et assiste **gratuitement** les ressortissants italiens à l'étranger (en France dans le cas présent), y ayant travaillé ou pas, dans l'élaboration et le suivi des dossiers de retraite.

Depuis le mois dernier, une permanence de cet institut financé par le gouvernement transalpin, est organisée avec le partenariat du **Club italieniste de Provence** sis à Fréjus (Base nature)

le 2^e vendredi de chaque mois de 9h à 12h
(prochaine permanence : vendredi 9 avril).



Il convient de prendre rendez-vous
auprès de l'accueil du CIP
au 04 94 83 60 01 ou des
correspondants au 04 93 94 50 62.

Découvrez vos **NOUVEAUX COMMERCES...**



BERSAN IMMOBILIER

Bernard SANTOS

Activité : Agence Immobilière

Adresse de l'établissement : 5 rue des Rubis

Tél. : 04 22 54 04 70

Mail : contact@bersanimmobilier.com

Page Facebook : Bersan Immobilier

Horaires : 9h-12h, 14h-18h du lundi au samedi



FÉE SIMPLEMENT

Jessica AGLIO

Activité : Concept store - Renforcement scolaire jusqu'à la 3^{ème} - Atelier enfants et multigénérationnels - Boutique eco responsable

Adresse de l'établissement : 1577 via Aurélia, Centre Commercial la Muscadière

Tél. : 07 71 60 04 81 - **Mail :** feesimplement@gmail.com

Page Facebook : Fée Simplement

Horaires : 9-12h30, 14h-18h lundi, mardi, jeudi, vendredi - 9h -16h mercredi et samedi

... et **ZOOM** sur..



RÊVES DE MEUBLES

Karine MAGNY

Activité : Meubles de charme décoration et accessoires

Adresse de l'établissement : 324 rue Rolland GARROS

Tél. : 04 94 54 59 58

Mail : revesdemeubles@gmail.com

Page Facebook : Rêves de Meubles

Horaires : 10h-12, 14h-18h du mardi au samedi



EDEN PARQUETS

Nicolas BERNASCONI

Activité : Vente et pose de sols stratifiés et de parquets

Adresse de l'établissement : 55 av Lou Gabian - La Palud

Tél. : 04 94 96 70 17

Mail : frejus@edenparquets.fr

Page Facebook : Eden Parquets

Horaires : 9-18h du lundi au samedi



Retrouvez vos commerces de proximité sur la plateforme www.acheter-local-frejus.fr pour connaître leurs produits, promotions et offres...

QUAND LE COVID ACCENTUE le rôle social du sport...



Laurent Mahé, professeur de judo de la section amséliste, se réjouit qu'enfants et parents jouent le jeu, prennent plaisir à se retrouver à la Base nature.

Trails d'Hermès (11 avril) et Semaine affoillante - rassemblement des engins nautiques à foil prévu du 30 avril au 2 mai - devaient être les événements phares de ce printemps sportif.

Las, la pandémie, comme en 2020, aura eu raison du travail mené depuis des semaines, voire des mois, par les organisateurs et autres pléiades de bénévoles qui voient ici leurs efforts à nouveau réduits à néant.

LES SPORTS CO' À L'ARRÊT

À côté, rugbymen, handballeurs, basketteurs, volleyeurs, tous amateurs, ont vu leur saison prendre fin... au mois d'octobre dernier. Quant aux "footeux", on leur redonne le droit de jouer avant de le leur enlever à nouveau, et ce avant même d'avoir (re)foulé la pelouse en match officiel...

Alors, le sport doit se réinventer, trouver des alternatives pour permettre à ceux qui en ont encore le droit, comme les mineurs, de pratiquer, sinon leur discipline sportive favorite dans les conditions "normales", à tout le moins une activité à même de les éloigner un certain temps du contexte Covid.

LE FOOT (RE)JOUÉ... OU PAS !

Nous avons déjà évoqué dans ce magazine municipal les "indépendants", professeurs de sports de combat notamment, à l'instar du taekwondiste Mounir Boukrouh ou du judoka Laurent Mahé, devenus partenaires et voisins d'entraînement sur les synthétiques de la Base nature. « Il est important de garder ce lien avec les enfants, souligne Laurent Mahé, de leur

proposer quelque chose, de leur aider à poursuivre leur sport favori, quand bien même cela se fait loin des salles et des tatamis. Après, il convient aussi de remercier les parents qui jouent le jeu et nous amènent les enfants sur la Base. Cela nous fait du bien à eux comme à nous. »

D'autres, tel le tennis de table, se diversifient en proposant du ping-pong "outdoor", et « nous allons aussi mettre en place un concours de pétanque ou des randonnées », prévient encore l'entraîneur de la section amséliste, Andréa de Rivoire.

RAMASSAGE DE DÉCHETS : LE CARF TRANSFORME L'ESSAI

Le rugby, qui vient d'être choisi par la Fédération pour mettre en route le "club du XXI^e siècle" - écosystème novateur autour des thématiques sociales, éducatives et sportives (votre journal y reviendra prochainement) -, doit aussi se trouver d'autres activités alternatives que « *notre sport en lui-même*, explique Tom Bauer, responsable communication du Carf, le club de rugby de "l'agglo". *Nous intervenons dans les quartiers, menons des opérations de ramassage des déchets, etc.* »

En tout cas, l'impact de cette épidémie sur les activités sportives ne fait qu'illustrer davantage leur rôle social de tout premier plan. De bon augure pour la reprise que tous espèrent rapide.

Gus "Marvelous" Tamba enfin de retour sur le ring



Voici un peu plus d'un an, Gus "Marvelous" Tamba décrochait une 2^e ceinture de champion de France super moyens face à Steven Crambert, ce même boxeur malouin que le Fréjusien retrouvait le 27 mars dernier pour une revanche.

Son dernier combat professionnel (et sa 15^e victoire en 16 combats pros) remontait au 16 novembre 2019. Ce samedi soir-là, l'élève de Yannick Paget, à Levallois (salle Marcel-Cerdan), enlevait son second titre de champion de France face à un boxeur de Saint-Méloire-des-Ondes, Steven Crambert.

Et c'est ce même adversaire breton que Gus' Tamba a retrouvé pour son retour officiel sur un ring le 27 mars à Saint-Ouen. Un combat qui constituait une revanche pour le boxeur fréjusien de 29 ans, mais surtout la 3^e défense de la couronne nationale, catégorie super moyens.

TRIBUNE D'EXPRESSION DES ÉLUS NON MEMBRES DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

La honte.

La violence faite à une élue de l'opposition au CM du 23 février dernier est insupportable.

Qu'elle se soit déchaînée à l'égard d'un membre d'un autre groupe que le nôtre n'a aucune importance.

Qu'elle ait eu pour cible **une** élue, pour aussi désagréable que cela soit, n'est pas non plus le plus choquant.

Ce qui est choquant, c'est le caractère **institutionnel** de cette attaque qui se voulait politique et n'est au final que gratuite, tant son auteur sait qu'il dispose du pouvoir d'accorder la parole à qui bon lui semble et de la retirer quand bon lui semble.

Passons sur l'argument ridicule selon lequel l'opposition ne « travaillerait pas » et ne serait que dans la critique : il suffit de relire nos interventions au conseil (publiées sur le site de la mairie) et nos articles sur les réseaux sociaux pour confirmer que sur chaque sujet, nous proposons des alternatives concrètes.

Ce qu'il faut surtout dire, c'est que cette majorité a systématiquement écarté nos élus de toutes les commissions municipales dans lesquelles la loi ne l'obligeait pas à nous faire une place.

Ce qu'il faut dire, c'est que nous n'avons accès aux dossiers préparés par l'administration communale que 5 jours avant chaque conseil.

Ce qu'il faut dire, c'est que désormais, cette majorité prétend contrôler toute l'information communale pour y répandre sa pensée unique :

La revue municipale de mars 2021 en est un parfait exemple.

Outre l'omniprésence du Maire (7 photos sur 25 pages de contenu), p9 et 28 l'argent du contribuable Fréjusien sert la croisade d'une majorité élue par 7500 personnes contre un média qui ne lui plaît pas. p.6, sur les 8 M. annoncés pour l'investissement local, personne ne vous parle des 14,5 M. réempruntés depuis mai 2020, ni du coût réel du pôle enfance pour 24 M d'€ : malgré la vente du patrimoine pour 50 M d'€, la dette actuelle de la ville est la même que celle de 2014 ! p.8, sur les masques, personne ne vous dit que l'éducation nationale les distribue aux enfants de Fréjus. p.19, personne ne vous dit que l'entreprise dont il est fait la promotion est celle d'un élu municipal.

Et voici maintenant la newsletter, actuellement fermée à l'opposition.

Micro coupé, opposition méprisée, information muselée : Est-ce cela la démocratie que vous souhaitez à Fréjus ? Vous qui n'avez pas voté le 15 mars 2020, allez-vous laisser faire ?

Emmanuel BONNEMAIN

« Notre parti c'est Fréjus »

Conseiller municipal d'opposition - Conseiller communautaire

contact@ebonnemain2020.fr

LA BASE NATURE, NOTRE POU MON VERT !

"Base Nature ou Ville béton ?" s'interrogeait France 3 lors du débat durant la campagne électorale.

Tel est l'un des enjeux des prochaines années.

L'idéal serait de ne pas bétonner à outrance comme cela se fait depuis longtemps. Bien sûr construire des logements sociaux (beaucoup de familles dans l'attente) mais de façon ordonnée.

Pour notre Base Nature, écrin de 150 hectares, il est primordial d'en faire un magnifique jardin pour le million de visiteurs annuel.

Sur la partie occupée actuellement par les services techniques, nous proposons durant la campagne un centre de formation dédié aux métiers de la mer quand M. Rachline s'acharnait à défendre l'hôtel de luxe, la boîte de nuit et l'aquarium géant.

Depuis peu, une amorce de projet de campus étudiant a été annoncé par le Pdt de la CAVEM, M. Masquelier en lieu et place de ces projets néfastes. Sur ce projet, comme sur d'autres (panneaux solaires sur les bâtiments communaux par ex) ils étaient en bonne place dans notre projet, nous nous félicitons que la majorité s'en inspire mais nous resterons attentifs et vigilants sur la bonne réalisation.

Julien Poussin pour l'Union des écologistes & de la gauche

Contacts : 0621518859 - pourfrejus2020@hotmail.com

Nos paysages font partie de notre patrimoine naturel et culturel. Ce sont des biens précieux qu'il est de notre devoir de protéger pour les transmettre préservés en héritage aux générations futures.

Or ils sont souvent défigurés, balafrés par des panneaux publicitaires implantés trop densément.

L'urgence étant partout en France de lutter contre ces pollutions visuelles, je pensais que la municipalité profiterait de la révision du Règlement Local de Publicité de 1999, rendue obligatoire par la loi « ENE » du 12 juillet 2010, pour améliorer le cadre de vie des Fréjusiens en diminuant l'impact de la publicité sur leur environnement.

Rendez-vous manqué, hélas, puisque l'application du nouveau RLP approuvé par le conseil municipal à la majorité - sans ma voix - le 26 novembre 2020, ne se traduira nullement par une réduction de la pub.

Au contraire, le texte entérine un accroissement du parc des panneaux publicitaires, en raison de l'ouverture à la publicité de nouveaux secteurs jusque-là exclus, de la suppression des interdistances à respecter entre dispositifs, et de l'assouplissement des règles d'implantation sur les zones foncières privées.

Choix incohérent pour une majorité municipale qui prétend vouloir une ville « plus verte ».

Jean-Luc Epuron

Conseiller municipal d'opposition

Que jamais cela ne devienne banal

2 faits marquants à noter :

- Les propos racistes tenus par M. RENARD sur Facebook ont entraîné le retrait de ses délégations après que j'ai interpellé le Maire au Conseil Municipal.

Soutenu par JL Epuron, j'ai apprécié le ralliement de mes autres collègues d'opposition dans les jours suivants.

Reste l'absence de réaction de Mme LANCINE qui avait « liké » la publication...

- A plusieurs reprises, les forces de l'ordre sont intervenues pour des feux de poubelles, tirs de mortiers et affrontements à la Gabelle.

Heureusement, aucun policier n'a été blessé. Je salue le courage et le sang-froid de nos agents de police.

Ils ont tout mon soutien.

Le Maire accuse un désengagement de l'Etat.

Mais peut-il se défauter après 7 ans de mandat ?

La politique de PREVENTION et de LUTTE contre la délinquance doit se construire avec les élus locaux, les représentants des forces de police et de l'Etat.

Les représentants associatifs ont aussi un rôle majeur à jouer, mais le rapport de la Chambre Régionale des Comptes pointe du doigt que les seules économies de fonctionnement ont été réalisées au détriment des associations, et principalement celles œuvrant dans le champ social.

Force doit rester à la loi

Angélique FERNANDES

Le texte du groupe « Fréjus passionné » (Richard Sert) ne nous est pas parvenu.

TRIBUNE DU GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

IL Y A LOIN DES LEÇONS AUX ACTES

Une démocratie, c'est la plupart du temps une majorité et une opposition (ou plusieurs, comme c'est le cas dans notre conseil municipal). Et ce sont aussi des débats pour discuter et expliquer, à défaut de convaincre ceux qui ont décidé de ne pas l'être, et en tous cas faire avancer les projets. C'est du moins ainsi que nous concevons les choses, en tant qu'élus de la majorité municipale, avec notre Maire David Rachline.

De fait, que des opposants s'opposent est éminemment compréhensible et respectable, d'autant plus si cette opposition s'appuie sur de vrais arguments, liés à une vision différente des choses, étant rappelé que les électeurs ont tranché entre les différentes visions en présence au moment de l'élection.

Mais la tendance classique d'une opposition, surtout lorsqu'elle est à court d'arguments ou de propositions, est de s'ériger en donneuse de leçons, une dérive quelque peu regrettable, car improductive, mais à laquelle l'opposition municipale fréjusienne semble pourtant dans sa très large part de plus en plus habituée. Il serait long et fastidieux de reprendre tous les exemples qui nous sont donnés lors des conseils municipaux, mais un petit florilège illustrera la chose.

Des leçons assez paradoxales, quand un élu d'opposition conteste de manière insidieuse les résultats d'un vote du haut de ses 2500 voix. Ou encore quand certains se font le chantre de la démocratie tout en ignorant régulièrement le règlement du Conseil municipal qui prévoit que les interventions doivent logiquement avoir trait aux affaires portées à l'ordre du jour.

Des leçons non dénuées d'arrière-pensées, quand ce même opposant défend les prises de positions partisans d'une presse dont il n'hésite pas à reprendre ou à s'approprier les arguments, voire les arguties.

Des leçons d'ignorance, quand certains n'ont que le mot concertation à la bouche alors que les projets qu'ils évoquent en sont encore au stade de la réflexion, oubliant que, pour concerter, il faut bien s'appuyer sur des propositions.

Des leçons d'opportunisme aussi, en s'attribuant le mérite de projets municipaux déjà lancés avant même leur élection...

Des leçons incongrues, quand ceux qui critiquent la prolifération de publicités dans la ville, que la municipalité tente aujourd'hui de réduire, ont été des années durant été chargés du contrôle de ce secteur et ont visiblement laissé s'établir la situation qu'ils dénoncent aujourd'hui.

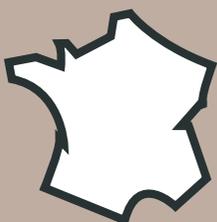
Des leçons surréalistes parfois, de la part de ceux qui prônent la sécurité tout en étant soutenus par des mouvements politiques qui ont, au pouvoir pendant des années, affaibli les forces de l'ordre et laissé s'installer un laxisme dont on mesure chaque jour les méfaits.

Des leçons illustrant une réelle méconnaissance des réalités également, en reprochant à la municipalité de délaisser le secteur associatif alors même que les subventions aux associations évoluent régulièrement et que les baisses opérées sur de rares structures ont été décidées du fait d'une action ne répondant pas aux objectifs et débouchant sur un réel gaspillage de l'argent public, constaté par la Ville mais aussi par d'autres partenaires.

Tous ces donneurs de leçons professionnels ont visiblement quelque peu tendance à oublier qu'avant de donner des leçons, il faut apprendre. Et illustrent par leur comportement que dans les rangs de l'opposition municipale, comme le dit la sagesse populaire, si les donneurs de leçons pullulent, les montreurs d'exemples sont rares.

Christophe CHIOCCA
Président du groupe majoritaire "Fréjus Réunie"

LES CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES



Commémoration de l'assassinat d'Albert Einaudi
Mercredi 21 avril - 11h - Km 109 RN7 (Route des Adrets)

Veillée du Souvenir
(dans le cadre de la Journée nationale du Souvenir et de la Déportation)
Samedi 24 avril - 18h - 18h30 Place Agricola (monument aux Morts)

76^e Journée nationale du Souvenir et de la Déportation
Dimanche 25 avril - 11h - Avenue du XV^e Corps
(mémorial de la Résistance et de la Déportation)

67^e anniversaire des combats de Diên Biên Phu
Vendredi 7 mai - 11h
Avenue du général d'Armée Calliès
(mémorial des Guerres en Indochine)

76^e anniversaire de l'Armistice de 1945
Samedi 8 mai - 11h
Place Agricola (monument aux Morts)

LES NAISSANCES



Février

MOULIN Victoria - 02/02
TOGNETTI Eva - 03/02
BELLANGER Malo - 14/02
JURADO Logan - 16/02
ROSSI Cassian - 17/02
BALLAND CHAET Delinda - 17/02

RITTIÉ MALLET Ethan - 17/02
GUÉNARD POULET Emilie - 18/02
AZZOPARDI DE CARVALHO Margot - 18/02
DALMASSO Jules - 18/02
SCARPITTA Elena - 19/02
PARISSEAU Lylou - 20/02

MOULA Badis - 22/02
ITOUTOU Sasha - 24/02
GISLE Mahé - 25/02
PELLEGRINO Eloïse - 25/02
CORBIN GIORDAN Mèlia - 26/02
MOUROU Léo - 27/02

LES MARIAGES

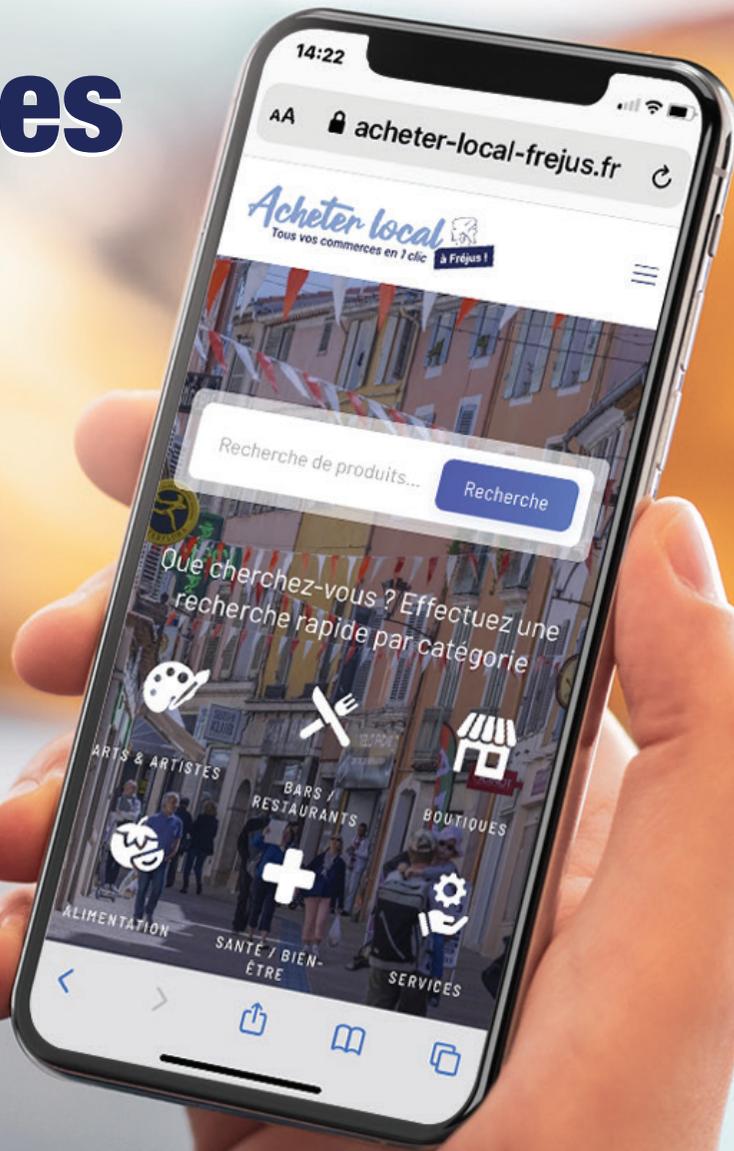
Février

BLANCHARD Serge et SERRE Sophie - 13/02
PORCU Nicolas et FEKKAK Nadia - 27/02



Acheter local à Fréjus !

**Tous vos
commerces
en ligne
à Fréjus !**



Credits photos Istock - CREAMANIA FRÉJUS - 04 22 54 25 78



Compatible avec



www.acheter-local-frejus.fr 